© Drogues Info Service - 6 décembre 2025 Page /

Vos questions / nos réponses

quelle action me conseillez vous?

Par Profil supprimé Postée le 23/06/2018 19:02

Bonsoir, mon fils fume du cannabis depuis un an. Depuis, rupture sentimentale, perte de son emploi, perte de sa voiture qui a rendu l'âme avec 380 000 kms, désormais expulsion de son appartement (en début de semaine prochaine), il a cassé sa cuisinière en donnant un coup de pied dedans, se sent persécuté lorsqu'il est au volant. Que me conseillez-vous? une hospitalisation en HDT?

Je suis retraitée, diabétique, avec des problèmes cardiaques, et je ne sais plus comment l'aider

Mise en ligne le 25/06/2018

Bonjour,

Vous décrivez une situation qui se dégrade, avec recemment des accès de violence et de paranoia.

Il est difficile dans ce genre de situation de faire la part des causes entre ce qui provient d'une consommation ou du développement d'un mal-être. Ce que nous observons plutôt, de notre place de professionnel, ce sont des consommations qui se developpent ou augmentent lorsque les personnes se sentent de plus en plus mal dans leur peau. Il peut être utile de questionner votre frère prioritairement sur le terrain de son mal-être, c'est possiblement une façon de l'aider.

L'hospitalisation sous contrainte ou que vous nommez « hospitalisation en HDT » est une démarche qui peut être engagée s'il existe des éléments objectifs de mise en danger immédiats pour lui-même et/ou pour les tiers en raison du comportement de votre frère. Ce type de démarche s'effectue au motif de troubles psychiatriques. Les soins pour des problèmes d'addictions ne peuvent pas faire l'objet d'une hospitalisation sous contrainte.

Il est à ajouter que c'est un médecin qui a qualité à apprécier le danger et à vous autoriser à l'hospitaliser. Nous vous invitons à vous rapprocher d'un médecin qui pourra vous en parler davantage.

Votre f	rère peut être aidé à	aller mieux et êtr	e soutenu	pour tra	aiter son	addiction a	u cannabis	mais o	cela
suppos	e donc son adhésion	à cette démarche	de soin. I	l peut ê	ètre reçu,	s'il le souh	aite dans de	es serv	rices
spécial	isés en addictologie.								

La plupart de ces lieux d'aide pour les problèmes d'addiction accueillent aussi l'entourage pour du soutien, des conseils. Dans ces lieux appelés CSAPA (centre de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie) travaillent des équipes pluri-disciplinaires (médecin, psychologue, psychiatre, éducateurs...) Nous vous avons indiqué en bas de page le lien de notre site pour accéder à ces adresses.

Si vous souhaitez reprendre tout cela avec nous n'hésitez pas à revenir vers nous par tchat via notre site (gratuit et anonyme) du lundi au vendredi de 14h00 à minuit ou par téléphone au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, gratuit et anonyme) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

_						
D.	ion	cord	110	lan	nn	+
I)	ш	COIL	па	ш	ЮП	ι.,

En savoir plus:

• Adresses utiles du site Drogues info service